



COMMUNE DE GOYRANS

Conseil Municipal du 20/06/2014- Compte rendu

Heure début : 20h05

Heure fin :20h35

Participants :	M. Michel GLATIGNY (président) Mmes Céline BASSET-LÉOBON, Corinne CABANIÉ, Virginie CORMERAIS, Martine GLATIGNY, Nicole MARION-GAUTIER, Carole NISSOUX, Catherine REMIGY MMs Marc BOCQUET, Patrick DONDAINE, Yves MATHEL-THARIN, Daniel MICHEL, Patrice ROBERT
Procurations :	Évelyne AIELLO à Corinne CABANIÉ Michel RUFFIÉ à Virginie CORMERAIS
Absents excusés :	
Secrétaire :	Patrice ROBERT

Ordre du jour :

Point 0 : approbation du précédent compte rendu et de l'ordre du jour	1
Point 1 : Election des grands électeurs	1
Point 2 : Transfert de la compétence de police du maire au SICOVAL.....	2
Point 3 : Transfert de la compétence PLU au SICOVAL.....	2

Point 0 : approbation du précédent compte rendu et de l'ordre du jour

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé ainsi que l'ordre du jour du présent conseil.

Point 1 : Election des grands électeurs

Présentation : En vue des élections sénatoriales de septembre 2014, le conseil municipal doit élire parmi ses membres 3 grands électeurs titulaires et 3 suppléants. Le vote est mené à bulletin secret, au scrutin uninominal à 2 tours.

Bureau de vote :

2 plus âgés : Daniel Michel, Martine Glatigny

2 plus jeunes : Carole Nissoux, Marc Bocquet

Heure de début de scrutin : 20h08 ; fin de scrutin 20h15

Résultat du vote : à l'unanimité, sont élus comme titulaires : Michel Glatigny, Patrick Dondaine et Virginie Cormerais

Vote pour les suppléants : (début du scrutin 20h17 ; fin du scrutin 20h19)

À l'unanimité sont élus au poste de suppléants : Evelyne Aiello, Carole Nissoux et Patrice Robert



COMMUNE DE GOYRANS

Conseil Municipal du 20/06/2014- Compte rendu

Point 2 : Transfert de la compétence de police du maire au SICOVAL

Le conseil a délibéré sur le principe de transférer le pouvoir de police au SICOVAL

Délibération :

Pour	Contre le principe du transfert au SICOVAL	Abstentions
	unanimité	

Point 3 : Transfert de la compétence PLU au SICOVAL

Le conseil a délibéré sur le principe de transférer la compétence d'élaboration du PLU au SICOVAL

Délibération :

Pour	Contre le principe de transfert de la compétence PLU au SICOVAL	Abstentions
	unanimité	

Handwritten signatures in blue and black ink, including names like 'Apelle', 'L. Besat', and 'celine Besat'.